

Paris, le 22 janvier 2004

Emploi : ne pas se tromper de leviers

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Une loi de droite ne créera pas d'emplois, pas plus qu'une loi de gauche n'a empêché les licenciements » a déclaré à plusieurs reprises François Chérèque, secrétaire général de la CFDT.

La proposition du rapport Virville d'un nouveau contrat de « projet » ou de « mission » de 3 à 5 ans ne créera pas davantage d'emplois. Le rapport préconise un usage de ce dispositif limité à des cadres et personnels qualifiés, principalement dans le champ des services informatiques aux entreprises. Cet usage n'en demeure pas moins dangereux. Que retiendra le texte de loi ?

La brèche ainsi ouverte dans le Code du travail pourrait être source de dérives, avec des conséquences désastreuses en matière de précarité et de coûts externalisés sur la collectivité.

Le MEDEF déclare : « Faites confiance aux entreprises ». Mais n'ajoute pas « comme aux salariés et à leurs représentants ». Il préfère un passage en force par la loi.

Améliorer le fonctionnement du service public de l'emploi ne sera pas non plus source de créations d'emplois. Plus que d'une réforme de son dispositif « le plus éclaté d'Europe », c'est d'abord d'une réelle politique de l'emploi dont la France a besoin. Les propositions formulées par le rapport Marimbert vont dans le sens d'une plus grande efficacité des services de l'emploi, d'une meilleure coordination entre les opérateurs (ANPE, UNEDIC, APEC, AFPA...).

Encore faut-il que les réductions d'impôts successives et la baisse des dépenses publiques qui en découle ne viennent pas sacrifier les moyens nécessaires pour la relance de l'emploi.

Il ne faut pas se tromper de leviers :

- Impulser les politiques sectorielles, tant à l'échelon national qu'au niveau européen, au moyen de fonds structurels.
- Harmoniser les politiques fiscales européennes.
- Relancer l'investissement en Recherche et Développement dans le respect de l'engagement pris au sommet européen de Lisbonne qui porte à 3% du PIB les moyens de la recherche.
- Investir dans la formation initiale et professionnelle et le maintien dans l'emploi des seniors.

Voilà des réponses sérieuses pour la création d'emplois durables.